

Paris, le 21 octobre 2016

## Communiqué de presse

### Les opérateurs télécoms au cœur de la lutte contre l'exclusion numérique

Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat au Numérique et à l'Innovation, et Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, signent aujourd'hui avec les opérateurs de télécommunications et la Fédération française des télécoms **la convention d'expérimentation relative au maintien de la connexion internet, dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 108 de la loi pour une République numérique.**

**Cette expérimentation débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2017** et concernera **les départements de la Seine-Saint-Denis et de la Haute-Saône. Les opérateurs s'engagent ainsi à accompagner les foyers en difficulté financière, dans le cadre des dispositifs départementaux du Fonds de solidarité pour le logement.**

**Cette démarche volontaire des opérateurs s'accompagnera d'un travail de pédagogie auprès des citoyens, en lien avec les travailleurs sociaux et la Fédération.** Cette expérimentation permettra dès lors de mieux cerner les difficultés rencontrées par certains foyers, pour un usage plus adapté des services numériques.

Cet engagement collectif est une **illustration concrète supplémentaire des actions entreprises depuis plusieurs années par les opérateurs membres de la Fédération en matière de lutte contre l'exclusion numérique.**

**Contact presse : Stéphanie Brun - [sbrun@fftelecoms.org](mailto:sbrun@fftelecoms.org) - 06 47 47 15 76**

<http://www.fftelecoms.org/>



[@FFTelecoms](https://twitter.com/FFTelecoms)



[Fédération Française des Télécoms](http://www.fftelecoms.org/)